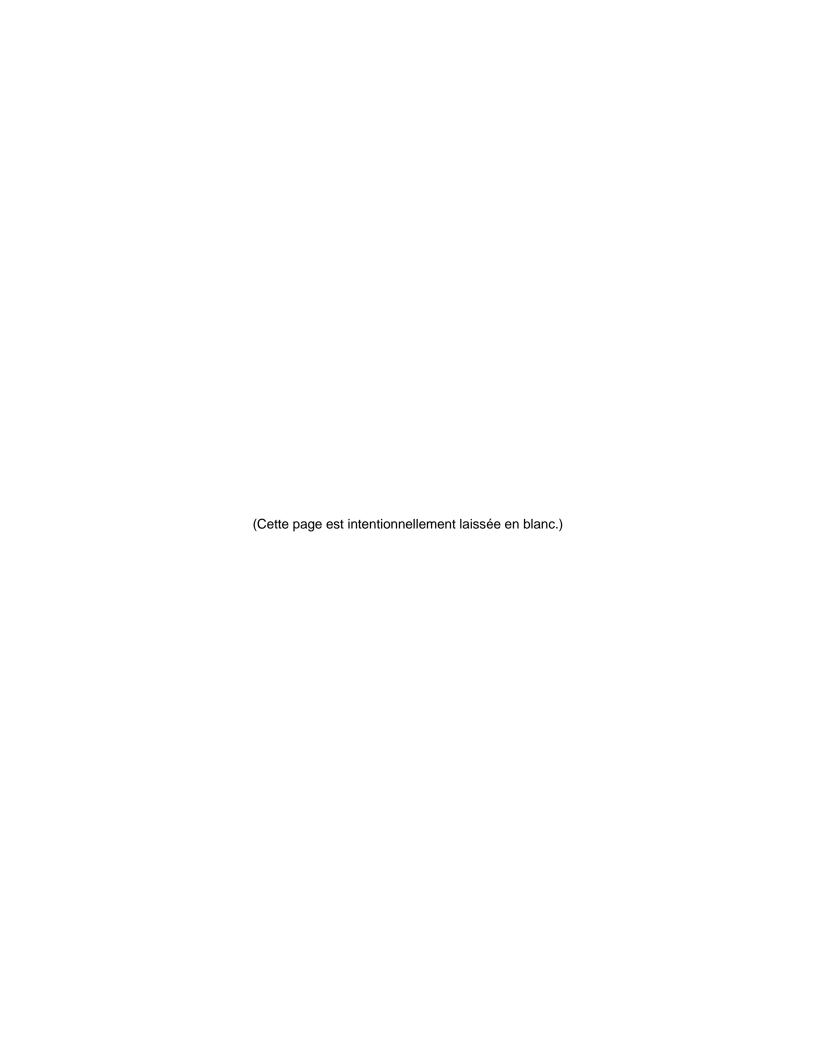


FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust • QCLN

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds 30 juin 2024



RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS 30 juin 2024

FNB NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy First Trust (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires non audités complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1 877 622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedarplus.ca.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de facon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB NASDAQ**^{MD} **Clean Edge**^{MD} **Green Energy First Trust** (le « FNB First Trust ») est de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice de sociétés américaines cotées en bourse conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques, soit, initialement, le NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index^{MS}.

Le NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index^{MS} est un indice modifié pondéré en fonction de la capitalisation boursière conçu pour suivre le rendement de sociétés du secteur de l'énergie propre cotées en bourse aux États-Unis. Il comprend des sociétés engagées dans la fabrication, le développement, la distribution et l'installation de technologies d'énergie propre en émergence, notamment la technologie solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les batteries de pointe, les piles à combustible et les véhicules électriques.

Risque

Le FNB First Trust offre une exposition à son nouvel indice en investissant la totalité ou la quasi-totalité de son actif dans un fonds indiciel américain sous-jacent, appelé First Trust NASDAQ^{MD} Clean Edge^{MD} Green Energy Index Fund (le « fonds sous-jacent »), qui est géré par le conseiller en valeurs du FNB First Trust.

Les risques liés à un placement dans le FNB First Trust sont décrits dans le prospectus le plus récent du FNB First Trust.

Résultats d'exploitation

Généralités

La valeur liquidative du FNB First Trust au 30 juin 2024 était de 8 526 468 \$, ou 15,23 \$ par part. La valeur liquidative du FNB First Trust au 31 décembre 2023 était de 9 530 594 \$, ou 18,33 \$ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,0200 \$ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,1000 \$ par part aux porteurs de titres inscrits au 28 juin 2024, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2024.

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -16,33 %, comparativement à un rendement de 19,64 % pour l'indice S&P 500^{MD} (l'« indice de référence »). Contrairement au rendement de l'indice de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 56 titres de capitaux propres au 30 juin 2024. Les 10 principaux titres de capitaux propres du fonds sous-jacent comptaient pour 58,86 % du portefeuille du fonds sous-jacent.

Le rendement du fonds sous-jacent a été inférieur à celui de l'indice de référence au cours de la période, principalement en raison de la sélection de titres dans les secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation discrétionnaire. Dans le secteur des technologies de l'information, une forte surpondération des titres d'ON Semiconductor Corporation, d'Enphase Energy, Inc. et de SolarEdge Technologies, Inc. a grandement contribué au rendement inférieur. Une sous-pondération dans le titre de NVIDIA Corporation a également contribué au rendement inférieur à l'indice de référence. Une surpondération du secteur des technologies de l'information a légèrement fait obstacle au rendement inférieur.

Les cinq titres ayant le plus contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de First Solar, Inc., d'Acuity Brands, Inc., d'Itron, Inc., d'Universal Display Corporation et d'Aspen Aerogels, Inc. Les cinq titres ayant le moins contribué au rendement du fonds sous-jacent sont ceux de Rivian Automotive, Inc., d'Albemarle Corporation, de SolarEdge Technologies, Inc., d'ON Semiconductor Corporation et d'Enphase Energy, Inc.

L'exposition du FNB First Trust au dollar américain a eu une incidence favorable sur son rendement absolu durant la période, celui-ci s'étant raffermi de 3,54 % par rapport au dollar canadien entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

Faits récents

Le secteur de l'énergie propre a enregistré un rendement nettement inférieur à celui du marché dans son ensemble au cours du premier semestre de 2024. Le FNB First Trust a affiché une baisse de 16,33 % tandis que l'indice S&P 500MD a affiché une hausse de 19,64 %, et la faiblesse a été généralisée puisque 11 des 13 expositions sectorielles ont dégagé un rendement négatif. Selon l'évaluation de Bloomberg Intelligence, qui se base sur un panier de titres mondiaux du secteur de l'énergie solaire, les cours des actions de ce secteur ont baissé d'environ 28 % au cours du premier semestre de 2024, tandis que l'indice mondial Bloomberg a augmenté d'environ 11,4 %. Compte tenu de ce recul, le multiple de la valeur d'entreprise par rapport au BAIIA médian des sociétés du secteur de l'énergie solaire a diminué pour s'établir à 9,4x, tandis que le multiple était de 12x pour l'indice mondial. Le rendement inférieur du secteur de l'énergie propre a été généralisé au cours du premier semestre de 2024 par rapport à 2023. L'exposition au secteur des véhicules électriques a contribué à contrebalancer les pertes liées à la production, à la distribution et au stockage de l'énergie renouvelable au cours du dernier exercice. Pour le cumul depuis le début de l'exercice, les fabricants de véhicules électriques ont connu des difficultés, tout comme les sociétés du secteur de l'énergie renouvelable. Les actions du secteur de l'énergie propre font partie de la catégorie des actions de longue durée, qui subit l'incidence défavorable de la hausse des taux. Bien que les fluctuations des taux se soient stabilisées par rapport à 2022, les sociétés du secteur de l'énergie propre continuent d'afficher un rendement inférieur à celui des autres actions à long terme et des groupes liés aux facteurs ESG. Le rendement inférieur et les sorties de capitaux élevées des autres fonds axés sur l'énergie propre indiquent que le secteur pourrait avoir perdu la faveur des investisseurs, notamment dans les secteurs de l'énergie solaire et éolienne. À notre avis, les opinions défavorables à l'égard du secteur de l'énergie propre sont particulièrement difficiles à justifier, car divers gouvernements à l'échelle mondiale ont grandement encouragé l'accélération des investissements dans le secteur, notamment par le biais de la Inflation Reduction Act et du plan RePowerEU. Il est difficile de prévoir les changements d'opinion, mais des facteurs favorables semblent se profiler en ce qui concerne le secteur de l'énergie renouvelable. Les évaluations demeurent faibles par rapport aux données historiques, et les énergies renouvelables constituent les sources d'énergie qui devraient connaître la croissance la plus rapide au monde, tandis que la normalisation des facteurs défavorables liés à la COVID-19, comme les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, se poursuit. Les principaux risques liés au domaine de l'énergie propre comprennent le report des investissements en raison des coûts de financement élevés, la compression des marges en raison de la difficulté à fixer les prix, les pressions inflationnistes persistantes sur les fournisseurs et les changements apportés aux politiques budgétaires à la suite d'élections.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours du semestre clos le 30 juin 2024 et au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

QCLN	2024	2023	2022	2021 ^{a)}	2020	2019
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice1	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$	31,33 \$	31,03 \$	26,54 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						_
Total des produits	0,08	0,14	0,07	0,04	0,91	0,95
Total des charges	(0,01)	(0,07)	(0,05)	(0,07)	(0,36)	(0,38)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	(1,07)	(2,34)	(1,36)	3,31	(0,31)	0,84
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	(1,72)	(0,28)	(5,46)	(4,92)	3,05	4,28
Total de l'augmentation (la diminution) liée à						
l'exploitation ²	(2,72) \$	(2,55) \$	(6,80) \$	(1,64) \$	3,29 \$	5,69 \$
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,11)	(0,09)	_	(0,03)	(0,54)	(0,52)
À même les dividendes	_	_	_	_	_	_
À même les gains en capital	_	_	_	(0,37)	_	_
Remboursement de capital	_	_	_	_	_	(0,10)
Total des distributions annuelles ³	(0,11) \$	(0,09) \$	- \$	(0,40) \$	(0,54) \$	(0,62) \$
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice ⁴	15,23 \$	18,33 \$	20,97 \$	28,19 \$	31,33 \$	31,03 \$

- a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.
- 1. L'information est en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre des périodes/exercices indiqués et elle a été préparée selon les normes IFRS.
- La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
- 3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.
- 4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

QCLN	2024		2023		2022	2021 ^{a)}		2020		2019	
Valeur liquidative (en milliers)	8 526	\$	9 531	\$	11 534 \$	17 195	\$	4 700	\$	6 206	\$
Nombre de parts en circulation	560 000		520 000		550 000	610 000		150 000		200 000	
Ratio des frais de gestion ¹	0,75	%	0,74	%	0,74 %	0,77	%	0,79	%	0,78	%
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou											
absorption des frais	0,77	%	0,76	%	0,76 %	0,78	%	0,81	%	0,80	%
Ratio des frais liés aux opérations ²	0,00	%	0,00	%	0,00 %	0,02	%	0,10	%	0,05	%
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	11,81	%	20,68	%	39,96 %	81,09	%	210,55	%	89,65	%

- a) Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.
- 1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour la période ou l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant au FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lesquels il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période ou de l'exercice.
- 2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice. Ce ratio comprend la quote-part revenant au FNB First Trust des commissions relatives au fonds sous-iacent dans lequel il a investi.
- 3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Le FNB First Trust prélèvera sur l'actif de son portefeuille investi dans le fonds sous-jacent les frais de gestion du fonds sous-jacent correspondant à 0,40 % par année de l'actif net quotidien moyen. Par conséquent, le coût des frais de gestion pour les porteurs de parts correspondra à 0,55 % par année de la valeur liquidative du FNB First Trust, majoré des taxes applicables.

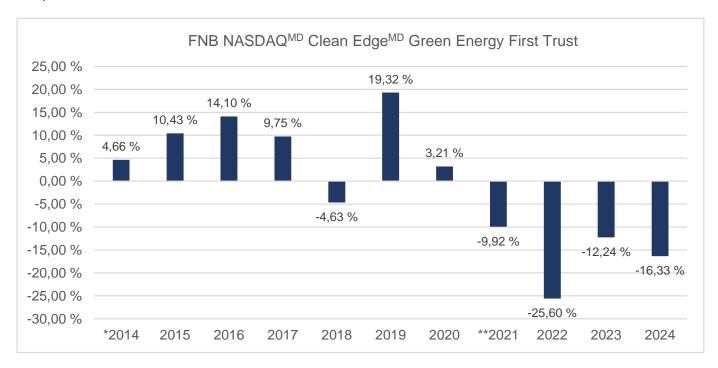
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à barres ci-après illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2024, pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant du début des activités au 31 décembre 2014, et montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



^{*} Début des activités du FNB First Trust : le 30 octobre 2014.

^{**} Pour les exercices antérieurs au 17 février 2021, représente les rendements du FNB First Trust en fonction de l'objectif de placement du FNB First Trust avant le changement d'objectif de placement survenu le 17 février 2021.

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2024. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

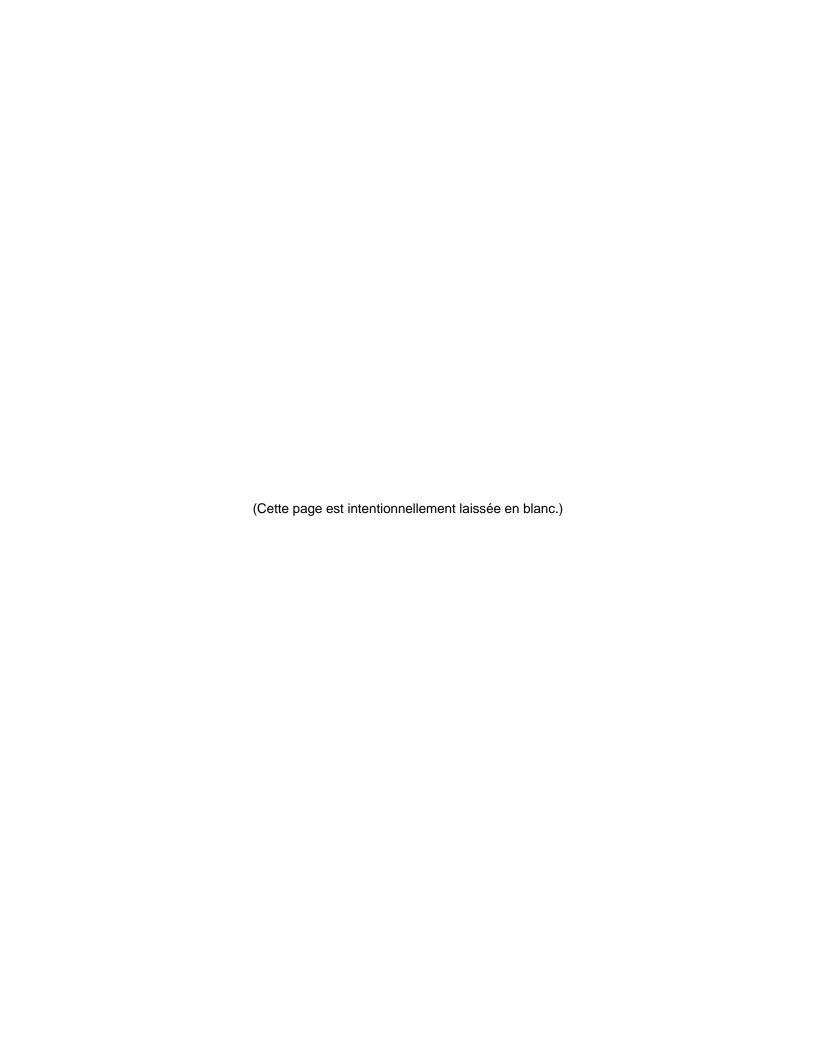
Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust NASDAQ ^{MD} Clean Edge ^{MD} Green Energy Index Fund	99,47 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,19 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,66 %
Total	100,00 %

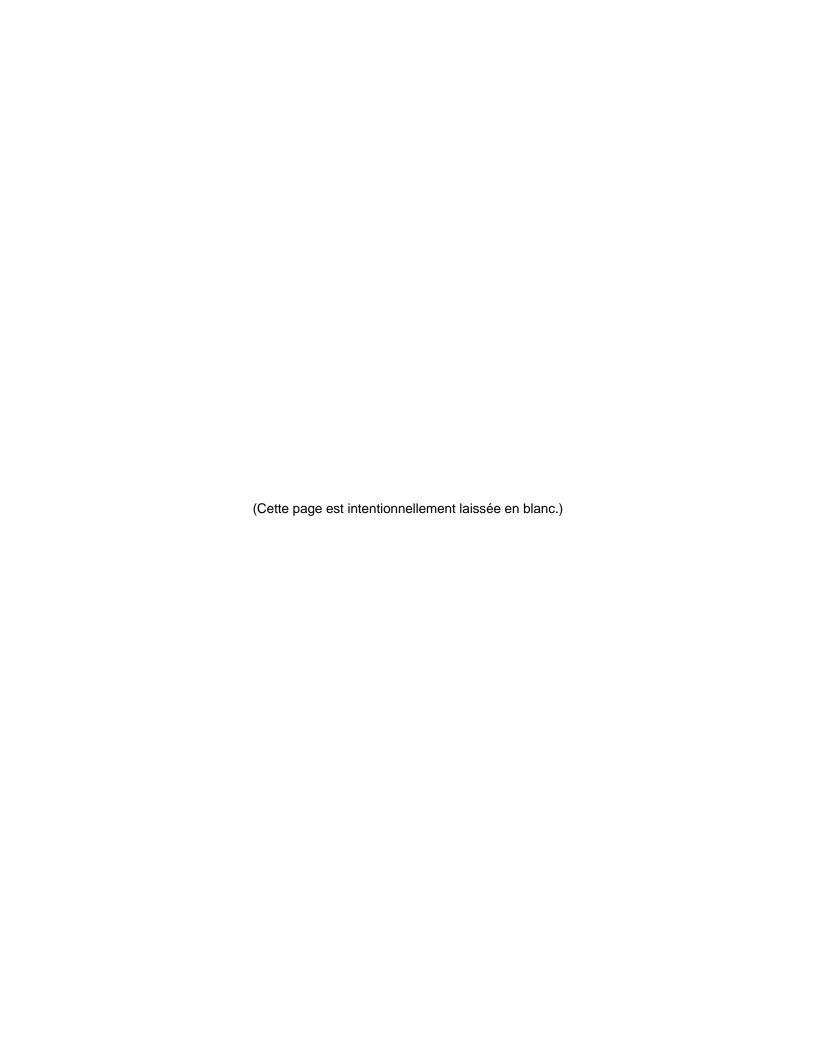
Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2024.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,47 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,19 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,66 %
Total	100,00 %







Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102 Scotia Plaza, Box 312 Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca